



CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2018

Le vingt-deux du mois d'octobre deux mil dix-huit, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Saint Georges de Baroille s'est réuni dans le lieu habituel pour une séance ordinaire, publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SEIGNOL, Maire.

Date de la convocation : 15 octobre 2018

Étaient présents : M. SEIGNOL Jean-Pierre, M. BOUTTET Ludovic, M. Claude ROCHE, M. Gilles SIMON, M. Frédéric BRUSQ, Mme ARMAND Josiane, M. Dominique DEMARE.

Était excusé : M. Sébastien GAY, donne pouvoir à Mme Josiane ARMAND.

Étaient absents : M. Philippe VIALON, Mme Julie DEPLATIERE.

Secrétaire de séance : M. Gilles SIMON

Le compte-rendu de la séance du 17 septembre est approuvé sans réserve.

Modification des statuts de la CCVAI - Extension de compétences

Les statuts de la CCVAI ont été modifiés par délibération du 27/09/18 pour pouvoir accéder à la DGF bonifiée pour avoir 8 compétences. Le syndicat des eaux de la Bombarde assure l'exercice de la compétence "eau" pour les 14 communes membres et il y aura application du mécanisme de représentation-substitution. Le conseil municipal approuve le transfert de compétence "eau" en tant que compétence optionnelle à compter du 1/1/2019, approuve la modification des statuts en résultant.

Attribution de subvention

Cette année, les élèves du RPI participent aux activités organisées par l'USEP. Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 50 € à l'USEP.

Intégration directe dans le grade d'ATSEM

La loi 2012-347 du 12/3/2012 renforce l'intégration directe : il est possible de changer un agent de filière lorsque les cadres d'emploi sont de même catégorie et de niveau comparable. Actuellement, l'agent technique principal 2ème classe exerçant les fonctions d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles maternelles) peut être intégré au grade d'ATSEM principal 2ème classe. Le Conseil municipal décide de créer le poste d'Atsem principal 2ème classe à compter du 1/11/2018.

Demande de subvention "amendes de police"

Le Conseil Municipal a pour projet la mise en sécurité du stationnement devant la mairie avec création de places handicapées . Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à faire une demande de subvention au titre des amendes de police

Aménagement Place de la Mairie - Demande de subvention à la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le Conseil Municipal a pour projet la mise en sécurité du stationnement devant la mairie avec création de places handicapées . Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à faire une demande de subvention à la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Questions diverses

M. le Maire remercie les membres du Conseil Municipal ayant participé à l'aménagement du City Stade lors de l'inauguration et particulièrement Mrs Gilles Simon et Frédéric Brusq.

Adressage : les devis ont été demandés pour réaliser la nomination des voies et numérotation des adresses sur le SIG, la fourniture et pose des panneaux. Ce dossier sera étudié lors du prochain conseil municipal.

M. le Maire fait part de la demande de subvention du **Groupement Départemental des Lieutenants de Louveterie de la Loire** : le conseil municipal ne donne pas suite à cette demande.

Voirie : M. Gilles Simon fait le compte-rendu des travaux réalisés. Le programme "Voirie 2019" sera étudié lors du prochain conseil.

Mme Josiane ARMAND fait le compte-rendu de la réunion **CCAS** : la date du repas a été fixée au **samedi 15 décembre** au Restaurant "La P'tite Poularde".

Rappel des manifestations à venir :

- La manifestation de la **DICTEE** aura lieu le samedi 10 novembre à la salle des fêtes. Les inscriptions débuteront dès 14 h.

- M. le Maire rappelle que la population est invitée à se recueillir pour la **cérémonie du 11 novembre**. Cette année, l'heure a été avancée à 10 H 00 au cimetière et à 10 H 15 au monument aux morts. Le pot de l'amitié suivra à la mairie.

- La **Bourse aux jouets** organisée par Le Sou des Ecoles du RPI aura lieu le **dimanche 18 novembre** à partir de 7h30 pour les exposants et 9 h pour les visiteurs jusqu'à 15 h.

- **Fête du Beaujolais** organisée par le Restaurant "La P'tite Poularde", le **24 novembre** à la salle des fêtes.

Fin de séance : 22 h 15
Le Maire,
Jean-Pierre SEIGNOL



Prochaine réunion : 26/11/18 à 20 h 00
Le secrétaire,
Gilles SIMON

